

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB) Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB) Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)



## Communiqué de presse

Le SAB et l'Association des communes suisses saluent la décision du Conseil national et s'engagent contre la néfaste initiative «Pour le service public».

Suivant le Conseil des États, le Conseil national a rejeté hier l'initiative «Pour le service public», sans opposition. Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) et l'Association des communes suisses (ACS) saluent cette décision et ont décidé aujourd'hui de fonder un comité d'opposition à l'initiative. Celle-ci sera soumise au peuple en 2016.

L'initiative populaire «Pour le service public» exige que la Confédération, les entreprises qu'elle contrôle ou qu'elle mandate pour assurer la desserte de base ne réalisent aucun bénéfice, ne financent aucun autre domaine de manière croisée et ne poursuivent aucun intérêt fiscal. L'initiative sape ainsi le service public au lieu de le renforcer. Privées de la possibilité de réaliser des bénéfices, les entreprises ne sont pas en mesure d'investir, de maintenir le niveau de leurs prestations et de s'adapter aux évolutions. L'initiative retire aux entreprises proches de la Confédération les moyens qui leur sont nécessaires pour fournir à la population suisse des prestations de haute qualité et pour se préparer aux défis de demain. Tout cela met en péril le niveau actuel de la desserte de base, en particulier dans les régions périphériques et dans les campagnes. En cas d'acceptation de l'initiative, le contribuable et les consommateurs devront payer plus pour maintenir l'étendue et la qualité actuelles du service public.

Après le Conseil des États, le Conseil national a rejeté hier cette initiative, sans opposition. Les Chambres fédérales sont d'avis que l'initiative limite excessivement la liberté d'entreprendre des entreprises proches de la Confédération, qu'elle affaiblit leurs capacités et leur compétitivité et, du coup, compromettent la force du service public. Par cette décision, elles envoient un signal fort à l'électorat. Tous les partis rejettent cette initiative.

Le SAB et l'ACS s'engagent depuis de nombreuses années pour le maintien et le développement du niveau de la desserte de base en Suisse. C'est pourquoi elles saluent la décision des Chambres fédérales et ont décidé de créer un comité d'opposition à l'initiative. Le peuple suisse sera appelé à se prononcer en 2016.

Berne, le 15 septembre 2015

## Contact:

Thomas Egger, directeur SAB, 079 429 12 55 Reto Lindegger, directeur ACS, 031 380 70 00 www.servicepublic.ch